

<https://www.crpmem.re/008-la-petite-peche>

La petite pêche

- La filière réunionnaise - Les segments de pêche -



Date de mise en ligne : mardi 3 décembre 2013

Copyright © CRPMEM de La Réunion - Tous droits réservés

La petite pêche rassemble les navires et marins pêcheurs effectuant des sorties en mer de moins de 24 heures, dans les eaux proches de La Réunion (jusqu'à 20 milles nautiques). C'est ce que l'on appelle généralement « la pêche artisanale », avec des patrons pêcheurs propriétaires de leur navire, l'exploitant seul ou parfois avec un matelot.

[\[Barques péi {JPEG}\]](https://www.crpmem.re/IMG/jpg/barque.jpg) Les navires sont des barques et des vedettes de 6 à 10 mètres de long (dont certaines vedettes embarquant des passagers pour la « pêche au gros »), ainsi qu'une quinzaine de petit navires palangriers (appelés « mini-longliners », exploitant les eaux de 12 à 20 milles nautiques autour de La Réunion). Près de 200 navires sont ainsi répartis dans tous les ports et marines de La Réunion, et les marins de petite pêche assurent l'animation économique le long du littoral et forment l'identité maritime de l'île.

[\[Vedettes de petite pêche {JPEG}\]](https://www.crpmem.re/IMG/jpg/vedette.jpg) Les techniques de la petite pêche sont très variées, surtout basées sur l'utilisation de lignes et d'hameçons sélectifs, ciblant une grande diversité d'espèces de fond et pélagiques : vivaneaux, mérours, capitaines, calmars, thons, dorades coryphènes, marlins, etc.... Il subsiste aussi des techniques traditionnelles encore utilisées aujourd'hui par quelques pêcheurs (senne de plage aux pêche cavale et sardines, vouves pour les bichiques, filets calés aux langoustes...). Les petits pêcheurs s'appuient particulièrement sur les aménagements côtiers gérés par le CRPMEM de La Réunion pour consolider et développer leur activité (Dispositifs de Concentration de Poissons, récifs artificiels). Ils sont aussi les principaux concernés par les zones protégées, comme la Réserve Naturelle Marine de la côte ouest ou la réserve de pêche de Sainte-Rose, qu'ils soutiennent au titre du nécessaire renouvellement de la ressource et de la protection des habitats côtiers.

[\[Vedette de pêche au gros {JPEG}\]](https://www.crpmem.re/IMG/jpg/pecheaugros.jpg) La petite pêche apporte bon an mal an entre 500 et 1000 tonnes de produits de la mer ultra frais aux consommateurs réunionnais, de plus en plus friands de nouvelles préparations autour du thon cru en plus des traditionnelles recettes de carrys de « poisson rouge » (mérours et vivaneaux de couleur rouge). Cette pêche du jour est distribuée par les poissonneries et groupements de pêcheurs, ou vendue directement aux restaurateurs et particuliers.

[\[Mini-longliner {JPEG}\]](https://www.crpmem.re/IMG/jpg/minilongliner.jpg) Travail passionnant mais exigeant, la petite pêche est marquée par un vieillissement progressif de ses pêcheurs et par la difficulté de renouveler les vocations, les entreprises de ce segment étant soumises à des contraintes administratives de plus en plus lourdes. Elle subit aussi la concurrence déloyale du secteur « informel » (les faux pêcheurs plaisanciers qui vendent leurs captures), même si le CRPMEM de La Réunion oeuvre à son intégration et à sa professionnalisation. Depuis le début des années 2000, près d'un cinquième des marins et des embarcations ont ainsi quitté le métier : le rétablissement de ce segment constitue un des enjeux prioritaires du CRPMEM de La Réunion pour les prochaines années, grâce notamment aux nouvelles possibilités de diversification comme le « pécaturisme ».